

## La Métropole lémanique publie l'édition 2014 du mémento statistique

**La deuxième édition du mémento dresse un portrait chiffré du territoire métropolitain lémanique et intègre nouvellement des chiffres concernant la mobilité. Réalisé par les offices de statistique vaudois et genevois, le mémento constitue le seul outil statistique agrégeant les données à l'échelle de la région. Il offre une photographie du deuxième pôle économique de Suisse et documente le poids de la Métropole lémanique en Suisse.**

Le *Mémento statistique de la Métropole lémanique* propose un portrait statistique, à l'aide d'un ensemble de tableaux, de graphiques et de cartes. Fruit de la collaboration entre Statistique Vaud et l'Office cantonal de la statistique genevois, il approfondit une dizaine de thématiques clefs de la Métropole lémanique, parmi lesquelles l'évolution démographique, le PIB, la formation ou encore la santé.

Il comprend désormais un volet mobilité qui renseigne sur les habitudes et moyens de déplacement dans la Métropole lémanique. Avec en moyenne quelque 84 minutes et 32 kilomètres quotidiens de déplacement, les comportements mobilité des habitants de la Métropole lémanique sont semblables au reste de la Suisse. Le principal motif de déplacement reste les loisirs, devant les achats et le travail. Par ailleurs, près de 50% du nombre de déplacements sont effectués en transports individuels motorisés. En 2013, chaque jour de semaine, 60'700 voyageurs en moyenne ont utilisé le train pour circuler entre Genève et Vaud. D'ici à 2030, 100'000 voyageurs quotidiens sont attendus sur cet axe.

Ce document réunit les chiffres marquants concernant la Métropole lémanique et permet d'illustrer le poids de la Métropole lémanique par rapport à la Suisse. Il en ressort ainsi que près de 15% de la population suisse vit dans la Métropole lémanique. Entre 2003 et 2013, le PIB de cette dernière a augmenté de 27% (Suisse : 22,5%) et les exportations ont cru en moyenne de 5,8% par année (Suisse : 3,8%). En 2012, 17,5% des nouveaux emplois et 18,5% des nouvelles entreprises suisses ont été créés dans la Métropole lémanique. Dans le domaine de la formation, cette dernière forme 27,3% des étudiants universitaires de Suisse et délivre 28,1% des titres universitaires en Suisse. Enfin, elle verse 25,7% des contributions cantonales à la péréquation financière et près de 23% à l'impôt fédéral direct.

La version papier fait l'objet d'un envoi aux rédactions ce jour et peut être commandée en contactant les services des affaires extérieures des deux cantons. La version PDF est quant à elle téléchargeable sur le site Internet de la Métropole lémanique: [www.metropolelemanique.ch](http://www.metropolelemanique.ch).

Genève/Lausanne, le 26 novembre 2014

### Informations complémentaires :

[GE] M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat genevois au 022 327 90 90

[VD] M. Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures au 021 316 20 01

[GE] M. Roland Rietschin, directeur de l'OCSTAT au 022 388 75 00

[VD] M. Gilles Imhof, directeur de Statistique Vaud au 021 316 29 99

[GE] Mme Anna-Karina Kolb, directrice du service des affaires extérieures et fédérale au 022 327 90 60

[VD] M. Roland Ecoffey, chef de l'office des affaires extérieures au 021 316 44 11